

FUSION DES COMCOM

Numéro 1 // JUIN 2016

C'EST PARTI !

Le préfet l'a publié : la fusion des Communautés de communes se fera entre Haute Maurienne Vanoise et Terra Modana.

Le travail est donc lancé pour préparer cette fusion. L'objectif pour la fin de l'année : que les élus se mettent d'accord autour d'un PACTE POLITIQUE : (compétence, gouvernance, fiscalité etc...) applicable dès 2017 par la nouvelle Communauté de communes.

COMMENT JE M'INFORME ?

Chaque mois, les élus responsables du projet tiendront informés les 2 conseils communautaires, et les conseils municipaux. A cette occasion, ce petit bulletin sera édité, pour présenter à chacun les avancées du travail. N'hésitez pas à le demander et le diffuser !

Qui sont les personnes responsables du projet ?

Le Comité de Pilotage est l'instance politique responsable du projet

Il est composé de 6 élus de HVM et de 6 élus de TM, ainsi que du conseiller départemental. Il se réunit tous les 4^{ème} mardis du mois. Il est composé de :

- Pierre Huart, Laurent Poupard, Jacques Arnoux, Jérémy Tracq, Rémi Zanatta, Pierre Vincendet ;
- Christian Simon, Jean-Claude Raffin, Laurence Billard, Jean-Marc Buttard, Alain Marnezy, François Chemin.

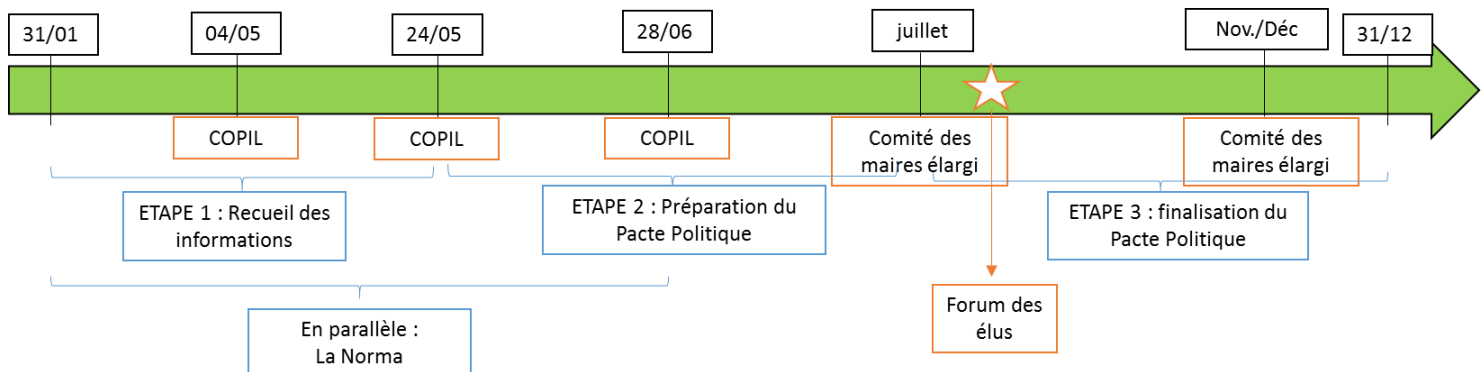
Il est accompagné dans son travail par le « Comité Projet », composé des 2 directeurs des Comcom : Florian Jacob et Philippe Reymond, épaulés par Anne Guichané.

Ces personnes sont les référentes du projet. Vous pouvez vous rapprocher d'elles à tout moment pour vous informer.

Le Comité des Maires élargi est l'instance de décision du projet

Il est constitué de tous les maires de HVM et de TM, et des conseillers communautaires. Il se réunira 2 ou 3 fois cette année. C'est lui qui prendra toutes les grandes décisions pour constituer le Pacte Politique.

Quelles sont les grandes étapes du projet ?





Pour plus d'informations...

Anne GUICHANE

04 79 05 28 58

a.guichane@canton-de-modane.com

ET PLUS PRECISEMENT ?

Des référents :

Un technicien référent a été missionné pour suivre le travail et aider les élus dans leurs réflexions sur chaque compétence. Il est épaulé par un membre du Comité Projet. Il est disponible pour répondre à vos questions.

- Aménagement de l'espace : Sylvain Margueron
- Développement économique : Sylvain Margueron
- GEMAPI, Eau, Assainissement, Déchets : Sylvain Margueron
- Tourisme : Solène Raffort
- Logement et cadre de vie : Danielle Flandin
- Maison de Service au Public, SDIS : Danielle Flandin
- Voirie et Mobilité : Hélène Suiffet
- Equipements sportifs, culturels et périscolaires : Cassandre Thomasset
- Actions sociales : Florian Jacob

Une Foire aux Questions :

Elle est diffusée régulièrement à tous les Conseillers Communautaires des deux Communautés de communes. Elle regroupe toutes les questions (et les réponses !) juridiques qui se posent au fur et à mesure du travail. N'hésitez pas à la demander !

ET AUJOURD'HUI, ON EN EST OU ?

Un groupement de Cabinets Conseils (Anne Pisot, Stratorial Finances, Cabinet Petit) a été recruté. Il a pour mission d'épauler le Comité de Pilotage sur la manière de mener la fusion, et les questions techniques qui en découlent (finances, droit, etc.).

Une tournée des maires, réalisée par les consultants recrutés, a permis de rencontrer les maires des communes concernées.

Un état des lieux de l'exercice des compétences sur les territoires des deux Comcom a été finalisé et présenté aux élus.

Pour le tourisme, un cabinet conseil spécifique a été recruté, pour nous aider à concevoir un projet pertinent pour cet enjeu majeur du territoire. Les directeurs d'Office de tourisme et le cabinet conseil se sont réunis vendredi 20 mai pour réfléchir à la future organisation. Ils préparent une proposition aux élus pour la fin du mois de juin.

Pour La Norma, 4 options ont été envisagées par le groupe de travail :

1. **Maintien en l'état** : La Norma est considérée comme une somme d'équipements : elle reste une compétence intercommunale gérée en direct par la CC.
2. **Transfert** : les domaines skiables et les stations deviennent tous intercommunaux (Zone d'Activité Touristique) considérant que la ZAT constitue un des items de la compétence globale en matière de développement économique.
3. **Restitution** : on rend la Norma aux communes d'Avrieux et Villarodin Bourget.
4. **Ventilation** : on considère que La Norma est une somme de plusieurs compétences, que l'on traite au cas par cas : remontées mécaniques ; office de tourisme ; gestion d'équipements ; voirie ;... à répartir.

Le Comité de Pilotage du 24 mai a pris la décision de missionner les Cabinets Conseils (aspects juridiques, financiers et fiscaux) pour étudier les 2 options suivantes : « 2. Transfert » et « 4. Ventilation » (permet de traiter aussi l'option 1). Il s'agit de lister les avantages et les inconvénients (juridiques, fiscaux, organisationnels...) pour retenir ou écarter l'une ou l'autre de ces options... ou en trouver une troisième ! *En aucun cas, le choix de travailler sur ces deux options ne préfigure les choix politiques qui seront faits.*

Pour les autres compétences, la définition d'options possibles est en cours. Ce travail devra permettre au Comité des maires élargi de faire un premier choix parmi les prochaines compétences exercées par la future Comcom.

LES PROCHAINES DATES A RETENIR

28 juin 2016 : Comité de Pilotage. Point sur la définition d'options possibles sur les compétences. Préparation du Comité des Maires élargi.

Juillet : Comité des maires élargi.